

LE TRAIT-D'UNION

SYNERGIE-OFFICIERS



L'OFFICIER CLÉ DE VOUTE DU G7



**SYNERGIE
OFFICIERS**

Revue trimestrielle

Nov. 2019 • n°226 • 3,00 €



SOMMAIRE

SYNERGIE OFFICIERS

le trait d'union n°226



3 ÉDITO

4 DOSSIER DE FOND

- INTRODUCTION
- « L'OFFICIER COORDINATEUR TOUTES ZONES »
- LE SAVOIR FAIRE DE LA DCPJ AU SERVICE DU G7
- DES BRAV MOTO AU DMPI MOTO
- LE CONTRÔLE ET LA SÉCURISATION DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ESPAGNOLE PAR LA PAF
- DU BATTANT DES LAMES AU SOMMET DE BIARRITZ
- LA CITÉ JUDICIAIRE D'HENDAYE
- LE RENSEIGNEMENT TERRITORIAL À PIED D'ŒUVRE

32 SOUVENONS-NOUS

- L'HISTOIRE DES FEUX ROUGES

35 BULLETIN D'ADHÉSION

Au crépuscule de cette année 2019, il y a au moins une bonne nouvelle pour les officiers de la Police Nationale. Les nouvelles règles régissant le temps de travail des officiers qui ont été négociées d'arrachepied, viennent d'être validées par le CTPRN du 25 novembre où Synergie-Officiers était le seul syndicat représentatif du corps de commandement à siéger. Si l'identification du temps de travail est désormais obligatoire pour les gardiens, officiers et commissaires, elle constitue aussi une garantie contre les abus, et contre les risques psycho-sociaux dont personne ne peut raisonnablement s'affirmer à l'abri au fil de sa carrière. Ces nouvelles règles consacrent le principe posé par la latitude opérationnelle de la maîtrise du temps de travail par l'officier lui-même. Elles l'amplifient même, en lui offrant un socle de garantie irréductible selon le bon vouloir de la hiérarchie. C'est un pas de plus vers l'autonomie de la gestion du temps de travail. Comme le démontre ce TU, l'officier est au cœur de la Police et son rôle est fondamental.

En revanche, difficile d'être optimiste sur les autres sujets qui nous préoccupent et qui ont jeté 28 000 agents de tous corps et tous grades dans la rue le 2 octobre dernier. Le malaise policier est profond. Le sentiment de déréliction qui habite chaque policier est accentué par une inexorable montée de la violence, des services sous tension permanente, une disponibilité accrue à la limite du supportable, une gangrène des suicides, une stigmatisation médiatique et un lynchage auquel se livrent des politiques irresponsables qui ont définitivement quitté le champ républicain, en prenant fait et cause pour ceux qui nous haïssent, nous agressent, nous mutilent et nous tuent. Face à cette réalité brute, la réponse du Gouvernement est très insuffisante. Les déclarations de soutien sont une chose, mais les preuves manquent à l'appel. Sur le dossier crucial des retraites, rien n'a avancé et nous n'avons toujours aucune garantie



PATRICE RIBEIRO

sur aucun point. Transformation en régime à points, bonification quinquennale, cumul emploi-retraite et surtout statut d'actif !

Tout laisse à penser que nos spécificités, notre engagement et le risque légal quotidien doivent être sacrifiés sur l'autel du veau d'or du régime universel. Nous ne nous laisserons pas faire. Le mouvement de mobilisation nationale du 5 décembre n'est qu'un coup de semonce tant les policiers sont demandeurs d'un durcissement de nos actions, si nous n'obtenons pas gain de cause. Enfin, les lignes directrices de gestion remplaceront bientôt les CAP pour la mobilité et les promotions. Ainsi la dernière CAP de mutation de l'Histoire se tiendra en cette fin d'année et les dernières CAP d'avancement en 2020. L'indispensable dialogue social se fera toujours entre les OS et l'Administration mais dans d'autres cadres : le nombre de sièges en défunte CAP ne compte plus. C'est désormais la représentativité confédérale au Comité Technique Ministériel qui définit l'importance des OS. Synergie-Officiers, avec la CFE/CGC, y sont largement majoritaires pendant que d'autres sont en train de disparaître. Ce nouvel équilibre est désormais le seul critère pris en compte par l'Administration pour savoir qui pèse quoi et quels sont les interlocuteurs privilégiés. Enfin, je tiens à féliciter les lauréats des concours d'officier qui intégreront l'ENSP le 6 janvier et que nous accueillons avec impatience et enthousiasme car ils constituent la vigueur de notre corps et son avenir. Ce sont eux qui nous feront avancer et nous leur devons par nos combats de leur assurer un avenir décent et le renforcement de leurs droits si chèrement acquis par nos aînés.

Patrice RIBEIRO
Secrétaire général

N° 226 - 3^{ème} Trimestre 2019

Revue trimestrielle d'information
du Syndicat Synergie-Officiers

Affilié à la CGC par le canal exclusif
de l'Union Fédérale des Cadres des
Fonctions Publiques (CFE-CGC)

Publication inscrite
à la commission paritaire de presse
sous le n° CPPAP : 1020 S 05864
Valable jusqu'au 31 octobre 2020

Synergie-Officiers
3, Bd du Palais - 5^{ème} étage 75004 PARIS
Tél. : 01 40 13 02 85 Fax : 01 40 28 47 73
bureau.national@synergie-officiers.com

Abonnement
Un an, 4 numéros : 10 €
Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85

Directeur de la publication
Patrice RIBEIRO

Rédacteur en chef
Alain ROMANET

Rédaction
Benjamin ISELI, Gaëlle JAMES,
Isabelle TROUSLARD,
Frédéric BISANCON, Benoit EBEL et les
membres de la section des retraités

Maquette et réalisation
Editions Crépin-Leblond
14 rue du Patronage Laïque
52902 Chaumont
Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

INTRODUCTION

DOSSIER DE FOND

L'Officier clé de voûte du G7



Du 24 au 26 août, le G7 s'est tenu à Biarritz. Trois jours à très haute tension dans un contexte particulièrement tendu.

Trois jours de sommet, dix jours de présence constante, mais des mois de préparation intensive en amont, pour assurer le succès sécuritaire de cet événement qui a été une nouvelle fois l'occasion de démontrer l'excellence de la Police Nationale.

Les Officiers y sont apparus comme la véritable clé de voûte du dispositif. Ils ont une nouvelle



fois répondu présent. Ces cadres au sens opérationnel aiguisé, ont fait preuve d'initiative en apportant un complément de réponse aux impératifs dictés par le terrain, en prenant en compte l'ensemble des paramètres humains liés à un tel événement et en s'adaptant immédiatement aux réalités du moment, fluidifiant un dispositif colossal.



SYNERGIE-OFFICIERS, a assuré une présence constante au cœur du dispositif G7, au plus près des Officiers. Notre délégué Zonal en charge de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Occitanie, Stéphane Nezondet, était présent sur site pendant ces dix jours. Nos délégués étaient tous mobilisés, un blog a été créé, les communications nombreuses, les relais médias constants.

SYNERGIE-OFFICIERS souhaitait rendre hommage à l'ensemble des Officiers impliqués dans cet événement : les organisateurs des dispositifs, les gestionnaires de l'opérationnel, les acteurs du renseignement, ceux du maintien de l'ordre, ceux en charge du judiciaire, ceux acteurs de l'administratif, de la logistique, ceux de la formation, ceux de la sécurité civile, etc. Plus globalement l'ensemble des Officiers présents ces dix jours et l'ensemble des fonctionnaires de police de tous grades. Sans oublier bien sûr, ceux qui sont restés dans leur service d'origine et qui ont comblé l'absence de ceux partis au G7 : ce succès sécuritaire est bien sûr aussi le leur, ils ont mis les bouchées doubles pour tenir le territoire national tout en étant en sous-effectif.

Au-delà des traditionnels médias institutionnels, SYNERGIE-OFFICIERS a souhaité donner la parole à ces Officiers dont le rôle a été primordial dans la réussite de ce sommet.

Ainsi vous pouvez découvrir dans ce dossier spécial, les portraits de 8 d'entre eux, venant d'horizons différents et qui ont œuvré au bon déroulement de cet événement exceptionnel.

Officiers de sécurité publique, de CRS, de police judiciaire, de renseignement ... , ils ont accepté de répondre à nos questions pour vous présenter leur action durant cet événement exceptionnel.

« L'Officier coordinateur toutes zones »

Le Trait d'Union a rencontré deux Officiers de la CSP Bayonne, le Capitaine Denis Ferrer et le Commandant Ludovic Molet, membres de la cellule préparatoire G7 et "Officiers toutes zones" pendant le sommet. Pendant plusieurs mois, détachés à temps plein, ils ont participé au plus près à la mise en place du dispositif sécuritaire. Interview croisée

Le Trait d'Union : Messieurs, voulez-vous bien vous présenter ?

Ludovic Molet : Je suis Commandant de Police et Chef de l'UIAAP à la CSP de Bayonne (64). Issu de la 3ème promotion des Officiers de Police, j'ai d'abord travaillé à Paris intra-muros (DPUP), sur les 19ème et 11ème arrondissements, essentiellement sur des postes de commandement d'unités de voie publique. J'ai été affecté à la CSP de Pau en 2007, en tant qu'officier Quart Nuit, puis ai rejoint la côte basque pour assurer d'abord les fonctions de chef UOPSR et d'adjoint chef USP avant de prendre le commandement de ce service en 2016.

Au niveau syndical, je suis délégué départemental Synergie-Officiers pour les Pyrénées-Atlantiques depuis un an.

Denis Ferrer : Denis Ferrer, je suis Capitaine de Police et Chef de l'Unité d'Ordre Public et de Soutien Districtal à la CSP Bayonne (64).

Je suis à la tête d'une unité de 60 agents regroupant la Formation Motocycliste, la Brigade d'Assistance et d'Appui Judiciaire, la Section d'In-

tervention Départementale et la Bac districale. Hormis l'aspect commandement, mon travail quotidien est d'organiser les services (VO, SO, MO, opérations spécifiques telles qu'expulsion de GDV, sécurisation de rassemblements festifs et autres), mais aussi d'orienter les patrouilles et monter des opérations dans la lutte contre la délinquance de voie publique et celle contre l'insécurité routière. Je suis régulièrement sur le terrain pour la mise en œuvre et la bonne réalisation de ces services ou opérations.

Quel est votre cœur de métier et quel fut votre rôle lors de cet événement ?

Ludovic Molet : Je suis à la tête d'une unité de 82 fonctionnaires regroupant les BIPS, la BADR et les Bureaux de Police. En plus d'assurer au quotidien le commandement de ces unités, je suis également responsable de la mise en place de la PSQ sur la circonscription, et référent côte basque sur les questions de sûreté (sûreté portuaire, sûreté zones militaires) pour lesquelles j'élabore régulièrement des dossiers techniques et des plans de protection.



En automne 2018, j'ai fait partie des effectifs locaux désignés pour intégrer la cellule préparatoire du G7, qui comportait trois commissaires, six officiers, trois gradés et trois administratifs. Début printemps 2019, nous avons tous été détachés à plein temps dans la cellule pour nous consacrer exclusivement à la préparation de l'événement. Pendant le sommet, j'ai assuré la fonction d'officier «coordinateur toutes zones» dont le rôle principal était d'apporter aux officiers extérieurs sur le terrain, ma connaissance du dispositif et le cas échéant, mes connaissances topographiques. J'ai aussi fait le lien sur le terrain entre le PCI et les différents effectifs employés quand cela s'est avéré nécessaire.

Denis Ferrer : Mon domaine est l'opérationnel et autant dire qu'intégrer la cellule de préparation du G7 était pour moi l'opportunité de voir à grande échelle la mise en œuvre de mon quotidien.

Dès septembre 2018, j'ai été désigné pour intégrer cette cellule. Jusqu'au mois d'avril 2019 j'ai travaillé par périodes dans cette cellule, puis à plein temps jusqu'au G7. Sur les trois jours du sommet ma fonction était "officier toutes zones" à savoir qu'ayant la connaissance de l'ensemble du dispositif opérationnel j'avais davantage un rôle de référent pour les officiers de zones ou de sites venus en renfort sur le service.

Comment avez-vous préparé ou appréhendé la montée en puissance, ou la préparation du G7 ?

Ludovic Molet : Au niveau du département des Pyrénées Atlantiques, c'est le Commissaire Divisionnaire Luc Tarayre, chef du District côte basque qui a piloté la préparation de l'événement, assistant aux réunions avec les représentants de l'Élysée, de la DGPN et de la Préfecture, nous faisant un retour des instructions ou désirs des uns et des autres. Charge aux officiers de la cellule de mettre en place dans le moindre détail chaque volet de l'événement : élaborations de toutes les missions, sécurisation des cortèges, séquences des déplacements des chefs d'État, barrières, constitution des unités de maintien de l'ordre, protection de tous les sites sensibles et j'en passe !

Nous avons été amenés à effectuer d'innombrables reconnaissances sur le terrain et accompagner tous les représentants des services centraux de la Police Nationale pour donner notre avis sur chaque séquence programmée. Comme vous vous en doutez, il est arrivé plus souvent qu'à son tour qu'un volet particulier sur lequel nous avons travaillé soit profondément modifié voir complètement annulé ... pour parfois réapparaître quelques semaines plus tard. Cela a été un peu l'aspect pénible du travail de la cellule mais je présume que c'est inhérent à ce type d'événement.

À titre personnel, j'ai aussi été en charge au sein de la cellule de l'élaboration de l'emploi du temps de chaque fonctionnaire de Sécurité Publique (près de 3 000) : constitution des équipages, vacances, jours de repos, missions quotidiennes, Un travail qui s'est vite avéré assez éprouvant. Je remercie d'ailleurs le major Jérôme Gagneux et la secrétaire administrative Sophie Latasa, qui faisaient aussi partie de la cellule G7, dont l'aide et l'initiative ont été essentielles à la bonne réussite de cet item.

Denis Ferrer : Cela s'est fait progressivement et la première surprise a été de constater qu'il n'existait pas de «cellule grands événements» du moins à ma connaissance. En effet nous pensions naïvement qu'une «cellule» descendrait de Paris ou qu'au moins un canevas type pour ce genre de service sur lequel s'appuyer nous serait transmis. Puis, que nous, les locaux, nous apporterions notre connaissance de la topographie et des contraintes locales.

Il n'en a rien été car nous avons avancé seuls dans notre travail : par de la réflexion, du travail à plusieurs mains, du bon sens, puis avec la validation (ou pas) de nos propositions par notre chef de service. Nous avons reçu l'appui d'un collègue parisien, qui par ses relais nous a souvent permis d'avoir des réponses rapides à nos questions.



À quoi vous attendiez-vous pour le G7, à Biarritz, fin août ?

Ludovic Molet : J'étais en lien quotidien avec le Commandant Pierre Badiolle, chef SRT 64, et avec les indicateurs quant à la présence programmée d'éléments contestataires, voir violents, étaient plutôt alarmants.

Je m'attendais donc à un sommet compliqué en ce qui concerne la gestion de l'Ordre Public. Aussi, en sein de la cellule, nous avons longuement réfléchi sur la répartition des Unités de Forces Mobiles sur le district. De la même manière, au niveau purement Sécurité Publique, nous avons très tôt envisagé, pour être le plus réactif possible, de constituer des DMPI avec les effectifs locaux et extérieurs, y compris une DMPI «moto» (idée qui a fait son chemin puisqu'à même été déployée pendant le sommet une BRAV parisienne).

Ce sont deux officiers de la cellule préparatoire G7, le Commandant Olivier Krystofiak (CDSF) et le Capitaine Denis Ferrer (chef UOPSD Bayonne) qui ont tout particulièrement été à l'initiative sur ce sujet. La qualité du dispositif de maintien de l'ordre mis en place pour le sommet leur doit beaucoup. À l'approche de l'événement, nous restions quand même relativement inquiets sur la possibilité d'actions ciblées conduites par des petits groupes déterminés, comme par exemple des intrusions sur des sites sensibles (pistes de l'aéroport, axe des cortèges, ...).



Denis Ferrer : Ayant la connaissance du dispositif opérationnel dans son intégralité, la seule inquiétude était une action individuelle ou d'un petit groupe sur la journée des cortèges (de l'aéroport à la zone rouge) des chefs d'État et des délégations. Une fois dans la zone rouge, qu'importaient les contestations, les manifestations et défilés car il y avait suffisamment de forces

mobiles et d'unités en tous genres pour faire face. Cela se serait résumé à de l'ordre public sur les zones extérieures au G7 tandis qu'un accroc sur le passage d'un chef d'État aurait tout de suite eu un autre retentissement.

Comment avez-vous vécu le week-end du G7 ? Quels ont été les temps majeurs à votre avis ?

Ludovic Molet : Je serai tenté de dire que l'intégralité du sommet a été un temps majeur, mais la pression a été particulièrement forte au moment des passages de tous les cortèges des délégations. Nous avons également eu quelques moments forts comme le vendredi soir où il y a eu quelques violences à Urrugne, heureusement vite maîtrisées, ainsi que la manifestation des participants au contre-sommet à Hendaye, qui potentiellement présentait un risque de débordements. Mais il n'en a rien été.

Denis Ferrer : Comme je le disais, en ce qui me concerne les moments forts ont été les passages des cortèges le samedi toute la journée et le lundi à compter de midi. Tout devait être prêt. Pour avoir participé pleinement à l'élaboration de la sécurisation des journées cortèges je peux vous dire que voir notre travail qui était couché sur le papier être mis en œuvre, avec ces centaines d'effectifs, a été une réelle satisfaction du travail accompli, notamment quand la délégation américaine est arrivée en zone rouge.

Quel a été l'impact du G7 sur vos congés ou cycles de repos ?

Ludovic Molet : Eu égard à la masse de travail, l'événement étant programmé fin août, il était fatalement compliqué de pouvoir bénéficier de périodes de congés trop longues pendant la période estivale. La plupart des membres de la cellule préparatoire G7 n'ont majoritairement pu bénéficier que d'une semaine de repos sur la période juillet-août.

Au niveau des officiers, il a fallu de plus assurer le commandement des effectifs employés sur les Fêtes de Bayonne pendant la dernière semaine de juillet. Fêtes qui restent chaque année, au niveau local, un grand événement nécessitant des mesures de sécurité importantes.

À compter de la mi-août, le sommet approchant, les journées se sont succédées sans possibilité de prendre le moindre jour de repos, et nous devions revenir systématiquement sur nos weekends.

Denis Ferrer : En temps normal, la Côte Basque avec ses cités balnéaires est déjà soumise à des restrictions de congés en raison de multiples festivités, dont les Fêtes de Bayonne. Cette année je n'ai été que faiblement impacté par les F2B car j'étais détaché à la cellule G7. J'ai posé quinze jours de vacances fin juin et début juillet, puis j'ai bénéficié d'un week-end complet début août. Pour le reste, à mesure que l'échéance approchait nous revenions sur tout ou partie des week-ends et jours fériés. Par expérience peut-être, je sais qu'il ne faut pas partir trop vite mais plutôt gérer son effort pour avoir la capacité d'être totalement opérationnel sur l'événement, quel que soit son importance.

Quel bilan tirez-vous du G7 ?

Ludovic Molet : Le bilan est, de mon point de vue, très positif. La réussite est bien entendu collective mais je tiens particulièrement à souligner le travail énorme fourni par l'ensemble des collègues de la cellule préparatoire G7, tous corps confondus. Je remercie aussi les officiers locaux et extérieurs, notamment ceux ayant été responsables des zones car ce sont surtout eux que j'ai côtoyé au quotidien. Pendant tout l'événement, leur professionnalisme a été essentiel au bon déroulement du dispositif. Je ne peux pas les citer tous mais je mentionnerai au moins mes camarades de promotion que j'ai eu, à cette occasion, la joie de retrouver : le commandant divisionnaire Éric Watremez (DDSP 91) et le commandant Florian Vonbieler (DDSP 02). J'ai aussi envie de citer le Lieutenant Laure Mainhagut (DDSP 77), qui a eu un rôle difficile mais central dans le dispositif, car chargée de faire le lien entre tous les effectifs engagés et de gérer l'intégralité du site où l'ensemble des fonctionnaires prenaient leurs services, s'équipaient, prenaient leurs consignes mais aussi venaient formuler leurs (nombreuses) interrogations. Un rôle essentiel donc, et son professionnalisme a grandement contribué à fluidifier la bonne exécution des missions au quotidien. Je l'en remercie encore. Enfin il me faut souligner la très bonne coordi-

nation qui a eu lieu à la fois entre les différentes directions du département 64, mais aussi entre officiers du SRT 64 et les officiers employés sur des missions de voie publique.

Denis Ferrer : Sur le plan professionnel, le fait d'avoir intégré la cellule G7 m'a sorti de mon quotidien, m'a permis de rencontrer des collègues d'autres services et surtout j'ai pu travailler à l'élaboration d'un service à grande échelle. Le résultat positif loué par nos responsables me fait dire que l'on a plutôt réussi notre mission.

Sur le plan personnel, après de nombreuses années passées à l'opérationnel je pensais être cloisonné ou du moins, incapable de faire autre chose. C'est tout le contraire. J'ai la satisfaction d'avoir réussi la mission donnée par mon chef de service et au-delà de ça, à titre vraiment personnel j'ai la satisfaction de savoir, bien que je sois plus près de la fin de ma carrière que du début, que j'ai encore l'envie et les capacités de m'adapter aux missions données.

Quel regard portez-vous sur votre action, votre rôle et celui de votre service lors de cet événement ?

Ludovic Molet : Comme beaucoup de mes collègues, je suis sorti de cette période assez épuisé mais aussi satisfait, d'une part d'avoir participé à ce qui est quand même un événement exceptionnel dans une carrière de policier, et d'autre part d'avoir pu voir décliner sur le terrain, tout le travail préparatoire effectué en amont.

Cela restera réellement comme une de mes meilleures expériences professionnelles.

Denis Ferrer : Lors de la préparation, au-delà de mon action, je soulignerai plutôt l'action collective de la cellule, celle des personnels administratifs, des cea, des officiers et des commissaires. C'est l'effort commun et son résultat que je retiens. Je soulignerai, une fois n'est pas coutume, le rôle de nos chefs de service qui, à aucun moment ne nous ont communiqué la pression qui était exercée sur eux. Je n'oublie pas non plus ceux qui nous ont permis d'être détachés plein temps à la cellule G7 et qui ont géré le quotidien.

VOTRE VOCATION, C'EST D'ACCOMPAGNER LES AUTRES.
LA NÔTRE, C'EST DE VOUS PROPOSER
LES MEILLEURES SOLUTIONS.



PRÊT
BFM LIBERTÉ⁽¹⁾ | **0,80%** TAEg fixe

Hors assurance DIT⁽²⁾ facultative, pour une durée de 6 à 24 mois,
à partir de 1 500 €. Taux en vigueur du 01/11/2019 au 30/11/2019.

Exemple pour un prêt BFM LIBERTÉ⁽¹⁾

Durée	Montant emprunté	Taux débiteur fixe	TAEg Fixe	Mensualités (hors assurance DIT facultative ⁽²⁾)	Montant total dû	Mensualité Assurance DIT facultative	Montant total Assurance DIT facultative ⁽²⁾	TAEa	Frais de dossier
24 mois	2 000 €	0,80 %	0,80 %	84,03 €	2 016,72 €	0,60 €	14,40 €	0,69 %	Aucun

Pour un crédit d'une autre durée et/ou montant, voir conditions en agences Société Générale.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BFM et d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert dans une agence Société Générale (avec domiciliation de salaire souhaitée). Délai légal de rétractation 14 jours. Voir conditions en agence Société Générale.
(2) Contrat d'assurance DIT - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la BFM, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, sociétés anonymes régies par le Code des Assurances et présenté par Société Générale, en sa qualité d'intermédiaire en assurances. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 118 763 309,50 EUR. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n°08 041 372 (www.orias.fr). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.
Société Générale - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 EUR. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n°07 022 493 (www.orias.fr).
Crédits Photos : Yann Le Pape.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Appel non surtaxé **0 987 980 980**

Du lundi au vendredi de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 14h



RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE

Le savoir faire de la DCPJ AU SERVICE DU G7



*Philippe Floury-Besnard, Commandant de police,
chef de la Brigade Criminelle de l'antenne PJ Bayonne,
a assuré la permanence judiciaire de la PJ locale lors du G7.*

**Bonjour Philippe, peux-tu
sommairement te présenter à nos
lecteurs.**

Issu de la 34^{ème} promotion des inspecteurs de police (sortie 1988), j'ai débuté ma carrière à la PPPJ (ex 5^{ème} DPJ) où je suis resté 6 ans. J'ai ensuite été muté au commissariat de Sécurité Publique d'Arcachon en septembre 1994 avant d'être affecté à l'antenne PJ Bayonne le 1^{er} décembre 1995.

Commandant de Police depuis 6 ans, j'ai été nommé en 2018 à la tête de la brigade criminelle de l'antenne après plus de 20 ans passés aux

STUPS, où j'avais la double casquette de chef de groupe et d'adjoint au chef du détachement OCRTIS Bayonne.

La brigade criminelle, entité née de la fusion des anciens groupes GCRB (crime et banditisme) et GLAT (terro), est constituée de 11 enquêteurs de tous grades, et dont le domaine de compétence s'est orienté très logiquement vers le traitement de la criminalité organisée et itinérante après la chute d'activité de la thématique terrorisme basque, longtemps fer de lance du service.

Quel fut ton rôle lors du G7 ?

Concernant le G7, j'assurais la permanence judiciaire de l'antenne en compagnie de deux autres collègues, notre tâche initiale consistant à traiter toutes les éventuelles saisines PJ hors sommet. Aucune n'étant intervenue, nous avons donc prêté tout naturellement assistance, au gré de l'actualité judiciaire, aux groupes d'enquêteurs G7 ainsi qu'au groupe d'appui chargé de la logistique interne (pilotage des collègues extérieurs, gestion de l'intendance, des badges d'accès, etc.) Bien que représentant peu de personnels sur l'évènement par rapport au dispositif total policier, la police judiciaire (basée à Bayonne), avait toutefois déployée sur place tout son savoir-faire en vue d'apporter une réponse judiciaire efficace. À cette fin, les fonctionnaires de la DIPJ Bordeaux (siège + antennes bayonnaise et paloise) avaient été renforcés par des effectifs extérieurs venant d'Ajaccio, Angers, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse & Versailles.

Cinq groupes de 17 enquêteurs, avec chacun à leur tête un responsable bayonnais, fonctionnant en système 3/8, avaient ainsi été constitués et installés dans les locaux de l'antenne en vue du traitement des saisines G7 dévolues à la PJ. Une fonctionnaire de la DIPJ était, quant à elle, plus particulièrement chargée du contrôle qualité LRPPN de l'ensemble des procédures judiciaires spécial contexte G7.

Ces 4 groupes bénéficiaient en outre de l'appui opérationnel d'une véritable task force composée d'environ 60 enquêteurs BRI répartis sur l'ensemble du périmètre, d'une vingtaine d'enquêteurs de la SDAT prêts à intervenir en cas d'attentat, d'une trentaine d'enquêteurs spécialisés en cybercriminalité (SDLC) et traces technologiques (SRITT), d'une cellule Interpol et Europol de la DRI faisant le lien avec les diverses autorités étrangères et enfin d'un gros pôle PTS issu du SCIJ, des divers SRIJ de France et du DND2CPT. À noter que ces 4 dernières composantes apportaient également leurs concours à nos collègues de la sécurité publique.

Tout ce dispositif PJ était placé sous l'autorité directe du DIPJ Bordeaux, M. François Bodin, présent sur place et secondé dans sa tâche par son état-major positionné au niveau des divers PC (PCI - PCJ ...)

M. Jérôme Bonet, DCPJ, a également été présent sur l'évènement pendant 4 jours.



Comment avez-vous préparé ou appréhendé la montée en puissance, ou la préparation du G7 ?

Le commissaire divisionnaire, Stéphane Lapeyre, chef de l'antenne PJ et interlocuteur local de la cellule des grands événements (UCGE), a associé très vite plusieurs mois en amont ses cadres officiers dans la phase préparatoire du G7.

C'est ainsi que le commandant Reynald Laurent (notre camarade syndical), a mis au point le cycle de travail des groupes d'enquêteurs en système 3/8 avec chevauchement, permettant ainsi d'avoir en permanence durant 7 jours, 24 h/24, une trentaine d'effectifs présents capables de faire face à la demande.

Par ailleurs, il a fallu également régler la question de la logistique des besoins matériels. La quasi-totalité des bureaux des enquêteurs du service ont donc été reconvertis en bureaux d'audition, d'autres en PC. Des contacts noués avec des partenaires extérieurs ont débouché sur la mise à disposition de locaux annexes proches de l'hôtel de police qu'il a fallu équiper et sécuriser.

Une plaquette récapitulant toutes les informations utiles liées à l'évènement (plans des lieux,

du zonage, du planning de travail des groupes, mémento téléphonique, etc.), conçue par le commandant divisionnaire Thierry Baratgin, a été distribuée à tous les intervenants PJ.

Le plan NOVI local a été réactualisé en étroite collaboration avec le SCPTS, avec notamment, une visite des sites retenus pour le Centre d'Accueil des Familles (salle Lauga) et la cellule post mortem (UMJ), en cas de scènes de crimes à décès multiples.

Il a fallu aussi se pencher sur la problématique des habilitations CHEOPS afin que tout le monde puisse accéder à la base LRPPN de l'antenne et aux partitions des circonscriptions de sécurité publique de Bayonne/Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, ouvertes à la PJ pendant l'évènement.

À quoi vous attendiez-vous pour le G7, à Biarritz, fin août ?

Tous les indicateurs ante G7 étaient plutôt alarmistes : contexte social tendu, organisation d'un contre-sommet, mouvement contestataire d'envergure attendu. Personnellement, je craignais un peu un remake du sommet de l'union européenne organisé en octobre 2000 à Biarritz et au cours duquel de violents actes de kale borroka (guérilla urbaine) avaient opposé durant 2 jours dans le "Petit Bayonne" forces de l'ordre et indépendantistes basques radicaux.

Cependant, j'étais plutôt confiant dans l'efficacité du dispositif judiciaire mis en place pour faire face sereinement à l'évènement, celui-ci m'apparaissant en effet, de par son importance, être à la hauteur de la tâche.

Comment avez-vous vécu le week-end du G7 ? Quels ont été les temps majeurs à ton avis ?

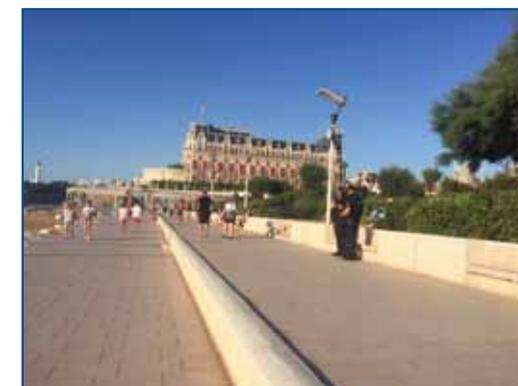
La police judiciaire a très vite été mise dans le bain puisqu'elle a été engagée suite à des renseignements émanant des RT dès le mercredi 21 août (début du dispositif 3/8), dans

deux affaires entraînant des opérations d'interpellation dans la mouvance "black bloc" sur les localités de Dax et Bayonne.

Les points d'orgue à mon avis, ont été les arrestations du vendredi soir 23 août à Urrugne qui ont permis de sortir du jeu des éléments violents et l'excellent verrouillage policier de la manifestation du samedi 24 août à Bayonne qui a tué dans l'œuf toute velléité et possibilité de débordement.

À souligner également, le rôle et l'implication de certaines associations basques qui ont su canaliser certaines situations tendues et éviter ainsi des débordements de nature violente et un saccage de la côte basque programmé en amont par des individus qui n'avaient fait le déplacement que dans ce but.

Ce fait mérite en effet d'être évoqué, car ces associations ont été la cible sur la toile d'attaques en règle de la part de la mouvance "black bloc", très frustrée de ne pas avoir pu se livrer, comme elle l'avait escompté, à ses exactions habituelles, (allant jusqu'à les accuser avec virulence d'être en partie responsable du blocage de leur action).



Quel a été l'impact du G7 sur vos congés ou cycles de repos ?

Le sommet a un peu chamboulé nos habitudes puisque du 19 au 28 août inclus, période habituelle de congés d'été, 100 % des effectifs de l'antenne étaient présents. Tout le monde s'est

RÉMY, POLICIER, A BESOIN D'UNE PROTECTION IRRÉPROCHABLE, COMME CELLE QU'IL ASSURE AUX AUTRES.

OFFRE RÉSERVÉE
AUX ADHÉRENTS MGP

-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO, HABITATION,
ACCIDENTS & FAMILLE
OU PROTECTION JURIDIQUE

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/police

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Rémi,
policier.

MGP

« Cette solution
est pensée
et développée
pour protéger
les forces
de sécurité
et leur famille. »

Unéo, MGP et GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2019.

*Réduction appliquée la 1^{ère} année pour toute souscription entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 d'un 1^{er} contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS ou habitation AMPHI PASS ou Accidents & Famille ou Protection Juridique en tant qu'adhérent MGP. Offre valable une seule fois et non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS ou habitation AMPHI PASS, Accidents & Famille ou Protection Juridique en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et Covéa Protection Juridique - Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme, au capital de 88.077.090,60 euros - RCS Le Mans 442 935 227 - APE 6512Z - Siège social : 33, rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.



donc organisé en conséquence sans que cela pose de difficultés.

Ces dix jours ont quand même été éprouvants physiquement en raison du cycle de travail en 3/8 qui met l'organisme à dure épreuve. Il y a eu aussi un certain stress palpable qui a entraîné une fatigue nerveuse, car on s'attendait tous à une actualité judiciaire beaucoup plus chargée qu'elle n'a été.

Quel bilan tires-tu de ce sommet ?

C'est un bilan très positif qui se solde pour l'antenne par peu de dossiers (3), en raison du faible taux d'affaires traitées qui a déjoué tous les pronostics annoncés et permis ainsi à la police judiciaire de rester positionnée sur son spectre habituel de saisine.

Certains groupes ont été un peu plus impactés que d'autres, mais ça fait partie de la règle du jeu lorsqu'on subit l'événement.

Enfin, l'importance du dispositif policier et judiciaire mis en place, le professionnalisme de chacun des acteurs intervenants et la coopération étroite entre les différentes directions, ont été, à mon avis, des vecteurs essentiels dans la réussite de la gestion de cet événement.

Quel regard portes-tu sur le rôle de ton service lors de cet événement ?

L'antenne a répondu présente à l'événement, tout corps confondu, pour que les missions de la police judiciaire et le séjour des collègues extérieurs se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Les saisines ont été traitées promptement grâce au système de fonctionnement des groupes qui se sont passés le relais à chaque vacation.

La mixité des effectifs dans les groupes, mais aussi les moments de convivialité organisés à l'initiative de l'association interne Begi Eder (nom de l'ancienne villa PJ) sur la terrasse des STUPS et dont certains se souviendront longtemps, a permis d'entretenir cet esprit PJ auquel on tient beaucoup et permettre ainsi à des gens issus des quatre coins de l'hexagone qui ne se connaissent pas forcément, de cohabiter et travailler ensemble pendant plusieurs jours dans une ambiance parfaite.

L'entraide a également été de mise lorsqu'il a fallu palier à quelques couacs, inévitables malheureusement lors de l'organisation d'un événement d'une telle ampleur.

Ce sommet restera donc pour moi comme un bon souvenir et une expérience professionnelle enrichissante de plus.



DES BRAV MOTO au DMPI MOTO



Olivier Bodo, Commandant de Police à la DDSP 33 nous présente le dispositif DMPI MOTO dont le rôle fut fondamental lors du sommet.



Le DMPI MOTO est une déclinaison expérimentale de la DCSP, mise en place sur le G7, inspirée par la BRAV de la PP, dispositif créé à l'occasion des manifestations des Gilets Jaunes sur la capitale.

L'idée est de projeter rapidement sur un point de tension cette unité afin de traiter la menace ou la stopper. L'unité motocycliste a été rapidement sollicitée afin de répondre aux nouvelles contingences du maintien de l'ordre et son impérieuse nécessité de rapidité et de mobilité. (à l'image des pompiers avec des véhicules légers qui interviennent rapidement avec des

moyens légers sur des débuts d'incendie avec une frappe chirurgicale). Les DMPI permettent également de surveiller des groupes sensibles très mobiles et de les neutraliser si nécessaire.



C'est ainsi que l'idée d'application sur le G7 a pris forme en y associant plusieurs motocyclistes de la zone sud-ouest (Périgueux, la Rochelle, Niort, Angoulême) tout en équipant cette unité, non plus uniquement de fonction-

naires motocyclistes (conducteur et passager), mais également de fonctionnaires issus d'unités plus spécialisées que les bacs et les cdi. Ainsi les premiers entraînements commencèrent avec des fonctionnaires non rodés à travailler ensemble, avec des passagers lourdement équipés et porteurs de boucliers (prise au vent lors des déplacements ...). Le projet s'affina au fur et à mesure sous le regard et les apports des FTSI.

Le DMPI était déployé sur Biarritz dès le 17 août pour s'approprier la topographie de Bayonne à Hendaye, et préparer l'arrivée de l'ensemble des effectifs le 21 août : 1 DMPI moto DCSP à 20 effectifs, 1 BRAV moto PP à 20 et des DMPI "classiques" à 20.



Dès les premiers jours, les actions de cette unité ont été marquantes, efficaces, cassant ainsi l'action des agitateurs. Ces interventions ont ciblé divers groupes lors de manifestations non déclarées sur les communes d'Hendaye et d'Urrugne, essuyant des jets de cailloux, des entraves à la circulation, des confections spontanées de barrages sur les axes routiers..., tout le panel classique en ce genre de circonstance. Les exactions furent de plus en plus violentes ; des éléments très radicaux étaient rapidement identifiés par l'action convergente des collègues et interpellés.

Au final, 17 personnes furent appréhendées, sans blessé ni du côté des forces de l'ordre ni du côté des manifestants. Les principaux leaders furent mis hors d'état d'agir, nos unités stoppant ainsi net les opposants au sommet, isolant les éléments décisionnaires les plus radicaux et cassant leurs actions subversives.

Cette unité s'est avérée décisive par sa faculté à se transporter très rapidement sur les points chauds, et à stopper la progression des manifestants, en attendant de l'intervention plus lourde des unités en charge du maintien de l'ordre. Les jour-



nées furent longues (08 h 00/22 h 00) chaudes et intenses, l'unité se transportant en fonction de l'actualité d'Hendaye à Bayonne en passant par Biarritz ou Anglet. Mais elles furent riches en enseignements opérationnels et en moments de convivialité entre des collègues qui ne se connaissaient pas avant le G7.

Le Ministre de l'Intérieur accompagné du Préfet 64, du Directeur Central de la Sécurité Publique et du Directeur Zonal, recevaient à l'issue du sommet une délégation composée de 40 fonctionnaires de l'unité, afin de souligner l'engagement opérationnel dont ils avaient su faire preuve réalisant 33 des 122 interpellations lors du sommet G7.



LE CONTRÔLE ET LA SÉCURISATION de la frontière franco-espagnole par la PAF

Denis Gomez, Commandant de Police, chef SPAF Hendaye, membre de la cellule frontière lors du sommet nous explique comment la frontière franco-espagnole, point névralgique, fut contrôlée.

Denis, la DCPAF a, en toute logique, été particulièrement sollicitée lors du G7. Qu'en est-il ?

Après avoir rejoint la DCPAF en 2012, j'ai été nommé à la DIDPAF Hendaye en janvier 2016. Chef du service de la police aux frontières territoriales d'Hendaye, je commande les personnels en charge du contrôle transfrontière et de la lutte contre l'immigration irrégulière. Depuis juin 2018, date de l'annonce de l'organisation du Sommet du G7 à Biarritz, la direction interdépartementale de la police aux frontières (DIDPAF) d'Hendaye s'est fortement mobilisée pour contribuer à la réussite de ce rendez-vous international.

Quel fut le rôle de la PAF lors du sommet ?

Parmi l'ensemble des missions relevant de la compétence de la PAF, le contrôle et la sécurisation de la frontière franco-espagnole revêtait

une importance toute particulière en raison de sa proximité avec le lieu du déroulement du sommet. Cette mission relève habituellement du service de la police aux frontières territoriales d'Hendaye à la tête duquel j'officie. Ma hiérarchie m'a donc confié la mise en œuvre opérationnelle du dispositif de contrôle dans le cadre de la coopération franco-espagnole.

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la frontière franco-espagnole s'étire sur 200 km. Bien que la police aux frontières soit compétente



tout le long de ce tracé, nous nous sommes concentrés sur les points de passages principaux à la demande de nos autorités. Ainsi, les 6 points de passages autorisés d'Hendaye et celui du col d'Ibardin ont fait l'objet d'une surveillance et d'un contrôle 24 h/24 h. La mise en place d'un tel dispositif a nécessité l'engagement de tous les effectifs de la DIDPAF Hendaye, épaulés par des renforts en provenance de toutes les directions zonales de la PAF.

Mon action a principalement consisté à traduire opérationnellement les choix de nos autorités, tout en tenant compte des ressources humaines et matérielles mises à notre disposition. Parallèlement à cette mission, j'ai également intégré la cellule frontière en charge du commandement du dispositif frontalier et de la coopération avec les forces de police espagnole.



Comment avez-vous préparé ou appréhendé la montée en puissance, ou la préparation du G7 ?

La préparation d'un tel événement suppose non seulement que l'on ne parte pas en retard, mais surtout que l'on puisse tenir la distance dans le temps.

Dès l'annonce de la tenue du sommet en juin 2018, j'ai participé aux premières réunions de présentation et d'organisation de l'évènement.

En fonction des renseignements collectés par les services spécialisés et de l'évolution de la menace, le dispositif de contrôle a évolué en termes de lieu d'implantation, et du nombre d'effectifs engagés. L'adaptation permanente a été l'un des paramètres essentiels pour la bonne organisation de ce sommet.

Parallèlement à la préparation avec les autres services et directions, j'ai également assisté aux réunions avec nos homologues espagnols du Cuerpo Nacional de Policia. Il s'agissait d'associer les forces de police espagnole à la sécurisation de la frontière. Outre les différentes réunions de calage pour l'adoption d'un contrôle conjoint, je me suis rendu sur chaque point frontière pour déterminer le positionnement des forces en concertation avec nos homologues espagnols. Enfin, une mise en situation avec l'ensemble des effectifs des deux pays a permis de valider ce que serait le dispositif de contrôle frontière pendant le Sommet du G7. L'ensemble du dispositif validé par nos autorités, j'ai procédé à la rédaction de la note de service et des fiches techniques descriptives pour chaque point frontière.

À quoi t'attendais-tu pour le G7, à Biarritz, fin août ?

Je m'attendais à un sommet difficile en terme d'ordre public, même si ce n'est pas mon cœur de métier. La menace étant susceptible de venir également de l'extérieur du pays, le rôle de la police aux frontières était de détecter et d'interdire l'entrée sur le territoire national à toute personne susceptible de troubler l'ordre public. Par ailleurs, l'annonce du déroulement du contre-



sommet sur les communes d'Urrugne, Hendaye et Irun (Espagne) a constitué une difficulté supplémentaire pour la police aux frontières. Et ce d'autant plus que les participants au contre-sommet ont été amenés à traverser la frontière quotidiennement. La mission a été menée à bien et la sécurité des personnels a été préservée, ce qui était également l'un de nos objectifs principaux.

**Comment as-tu vécu le week-end du G7 ?
Quels ont été les temps majeurs
à ton avis ?**

Dès le 5 août, la DIDPAF Hendaye a renforcé le contrôle frontalier. Il s'agissait, lors de cette première phase, de roder notre dispositif et de contrôler les flux en provenance d'Espagne.

La deuxième phase a débuté le 17 août, date où nos collègues espagnols nous ont rejoints sur les points de contrôle frontalier. C'est également ce même jour que le poste de commandement « Frontière » a été activé. Placé sous la direction du commissaire divisionnaire réserviste Gilles Sabatier, j'ai intégré ce poste de commandement pour la partie opérationnelle.

En ce qui me concerne, l'un des temps majeurs du G7 a été la manifestation des participants au contre-sommet entre Hendaye et Irun. Personne ne savait si cette manifestation se déroulerait calmement. De plus, je craignais que les locaux de la DIDPAF Hendaye, transformés en centre judiciaire de garde à vue pour le Sommet, puisse faire l'objet de menaces ou de troubles de la part des manifestants. Le dispositif préventif pour préserver l'ordre public et protéger les locaux a bien fonctionné.

**Les rythmes de travail et de repos
ont-ils été profondément modifiés ?**

J'ai pu bénéficier de mes congés à la fin du mois de juillet. J'ai repris le 5 août, date à laquelle je me suis consacré exclusivement au Sommet du G7. Dès le 12 août et jusqu'au 27 août, les journées de



travail se sont succédées sans possibilité de jour de repos. Pour le bon déroulement des missions qui m'avaient été confiées, je prenais mon service à 05 h 45 et je le quittais en soirée.

Quel bilan tires-tu du G7 ?

D'un point de vue général, c'est un bilan positif au regard de l'absence de violence ou de trouble à l'ordre public. Et plus particulièrement pour la police aux frontières, c'est un succès en raison de l'ampleur du dispositif et de la mobilisation des effectifs. De plus, la coopération avec nos collègues espagnols a été d'une qualité exceptionnelle. Leur engagement a été sans faille.

Je peux dire que la mobilisation a été générale. Tout le monde a relevé le défi en s'investissant sans compter.

La phase préparatoire du Sommet du G7 et sa mise en œuvre représentent pour moi une riche expérience qui pourra m'être utile pour de prochains grands événements.



Du battant des lames au sommet de Biarritz

L'ENGAGEMENT DES MOYENS SPÉCIALISÉS DES C.R.S. DANS LE CADRE DU G7



Le G7 de Biarritz a permis une nouvelle fois de démontrer toute la polyvalence des moyens opérationnels proposés par les Compagnies Républicaines de Sécurité. Outre les unités de service général qui ont assuré des missions de surveillance des diverses zones et de maintien de l'ordre, des moyens nautiques et de montagne étaient mis en place afin d'assurer pleinement la sécurité du G7. Retour sur cet événement en compagnie du capitaine Pascal Gensous, Chef du Bureau de la Sécurité Routière et des Missions Spécialisées à la Direction Zonale des C.R.S. sud-ouest à Cenon.

S.O. : Quel fut le cheminement qui a permis la mise en place de moyens nautiques au large de la baie de Biarritz ?

P.G. : En janvier 2019, notre Direction Zonale a eu le privilège d'entamer la préparation du dispositif C.R.S. dans le cadre du G7 qui allait se tenir à Biarritz du 24 au 26 août 2019. La grande nouveauté a résidé effectivement dans la mise en place d'embarcations au large de la baie de Biarritz sur une zone comprise entre le phare de la pointe Saint-Martin et le Rocher de la Vierge. Dans ce but, nous avons bénéficié des moyens nautiques extraordinaires proposés par le Centre Motonautique de Nantes, abrité au sein de la C.R.S. 42 et surtout, de l'engagement particulier de l'ensemble des effectifs volontaires pour embarquer sur des vacations 24 h/24 au large de la baie de Biarritz.

S.O. : Quelle est la raison de cet élargissement des missions ?

P.G. : L'idée était de combiner ces moyens nautiques avec notre habituelle capacité d'intervention. Le G7 était l'opportunité pour nous de renforcer notre capacité opérationnelle en milieu aquatique et subaquatique, chose que nous avons déjà assurée il y a quelques années sur la Garonne, ou bien cette année lors du festival de Cannes ou à l'occasion de l'Armada 2019 à Rouen. Nous savons tous que la

INTÉRIALE

VOUS AVEZ
UN MÉTIER
À RISQUE ?

INTÉRIALE Protection
vous assure 24h/24 et 7j/7
dans le monde entier

- Capitaux décès jusqu'à 312 500 €
- Capitaux invalidité définitive jusqu'à 1 600 000 €
- Rente éducation jusqu'à 4 000 € par an

Pour en savoir plus sur cette garantie,
rendez-vous sur :

www.interiale.fr

ou contactez votre conseiller.

Intérieure - Siège social : 32 rue Blanche - 75009 Paris - www.interiale.fr - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, numéro SIREN 775 685 365.



menace terroriste moderne est de toute sorte, et susceptible de se manifester sous différentes formes. Cette capacité d'intervention en milieu aquatique nous permet ainsi de participer à de nombreuses missions s'étendant de l'aide et de l'assistance aux populations sinistrées jusqu'aux missions de service d'ordre.

S.O. : Comment ces effectifs ont-ils été choisis ?

P.G. : La D.C.C.R.S. a mis en place deux formations de haut niveau. La première visait à recruter et former des plongeurs opérationnels de la police nationale au bénéfice des nageurs-sauveteurs des CRS. Ainsi 18 nageurs-sauveteurs des CRS ont été formés aux plongées subaquatiques de secours afin d'assurer un sauvetage ou une assistance de personnes ou de biens, des reconnaissances et des recherches. Le tout bien souvent dans un contexte d'urgence.

La seconde formation assurée par le Groupement des Fusiliers Marins Atlantique au sein de la base navale de Brest, concernait des pilotes d'embarcation et des opérateurs SPI 4G. Quinze effectifs ont participé à ce stage afin d'acquérir toutes les techniques de pilotage et d'interventions opérationnelles en mer.

S.O. : On imagine que cette nouvelle mission a été gourmande en énergie à la fois dans sa préparation et son déroulement.

P.G. : Nous avons eu effectivement l'opportunité de préparer le terrain, si j'ose dire, pendant deux mois à l'ensemble de ces effectifs. Nous avons tout simplement imaginé une vacation-type sur l'eau, en réfléchissant sur l'ensemble des difficultés que nous pourrions rencontrer. Le succès de ce type de mission tient dans notre capacité à identifier le moindre problème qui pourrait freiner, voire compromettre, notre capacité opérationnelle.

À ce titre, il faut rendre hommage aux services de l'armée de terre qui nous ont particulièrement aidés. En effet, il était impératif pour nous de connaître la durée moyenne du trajet entre notre base et la baie de Biarritz en fonction également des conditions de navigation. De là découlait une bonne partie du reste de notre dispositif opérationnel et logistique, à l'image de la question des relèves entre les embarcations montantes et descendantes, le choix des cantonnements afin d'apprécier également les délais de route pour prendre le service.

L'armée nous a mis à disposition des locaux, des tables et des chaises, ce qui nous a permis de mettre en place une base arrière de gestion logistique. On a même bénéficié d'un compresseur portable afin de reconditionner les bouteilles de plongée. Installation d'un effectif assurant un relais radio, l'alimentation de la main courante, bénéficier d'un point d'eau pour nettoyer les combinaisons des plongeurs, avoir tout simplement de la place afin d'installer l'ensemble des matériels de plongée. Pouvoir effectuer les compléments de carburant. Tout a été installé à la fois de manière pragmatique et réfléchi. Notre grande chance a été de bénéficier de moyens matériels à la hauteur de l'événement, ce qui, reconnaissons-le, est une condition sine qua non pour le succès de toute opération.

S.O. : Comment se déclinait le dispositif nautique des C.R.S. ?

P.G. : Une fois tous ces détails réglés, on avait tous hâte de démarrer. Deux journées nous ont permis de prendre nos marques et de rôder le dispositif. Un exercice a été mis en place par la Gendarmerie Maritime avec qui nous avons entretenu d'excellentes relations. Très vite, cette dernière a compris qu'elle pouvait compter sur nous pour ces trois journées et nuits exceptionnelles. La Gendarmerie Maritime nous a mis à disposition



des postes radio de type TPH 700 afin de pouvoir converser avec leur PC installé à Biarritz.

Sous l'autorité du Préfet Maritime, notre dispositif a démarré le vendredi 23 août 2019 à 07 h 00 pour s'achever le lundi 26 août 2019 à 22 h 00,

Sur chaque vacation de 06 h 00, nous déployions deux embarcations semi-rigides de 6,50 m, avec à leur bord, sept effectifs issus des sections SPI 4G. La mission de ces Opérateurs Intervenant Nautiques était d'intercepter tout bateau ou baigneur évoluant dans la zone rouge comprise entre 2 200 m de large et 1 400 m de profondeur vers l'océan. Ces effectifs étaient porteurs du fusil d'assaut HK G36.

Une autre embarcation semi-rigide de 7,50 m, composée de Sauveteurs Aquatiques Plongeurs Opérationnels, tous nageurs-sauveteurs C.R.S., avait pour mission de porter secours à toute personne en difficulté dans l'eau et à lever tout doute lors d'un contrôle de bateau (inspection de la coque) ou la rencontre d'un objet immergé suspect.

Ainsi, 4 embarcations et 2 paddle boards ont été contrôlés en application d'un arrêté inter-préfectoral pris conjointement par le préfet du département des Pyrénées Atlantiques et du préfet maritime, ce qui représentait 25 personnes. Treize d'entre elles marchant aux abords du phare avaient été repérées depuis nos embarcations. À chaque fois, nous avons sollicité notre détachement de montagne afin de contrôler ces personnes.

S.O. : À ce sujet, quel a été le rôle de ce détachement de montagne, autre partie des moyens spécialisés engagés sur le G7 ?

P.G. : Le rôle de ce détachement visait à intercepter toute personne repérée sur un point haut ou difficile d'accès et à retirer toute banderole qui aurait été affichée sur un point haut de la ville de Biarritz. Ainsi, trois équipes de cinq montagnards affectés à la C.R.S. PYRENEES et au CNEAS de CHAMONIX, sous l'autorité d'un officier, étaient déployées aux côtés du groupe varappe du RAID, en attente d'une intervention.



À l'instar des moyens nautiques, nous avons assuré une reconnaissance des points hauts de la zone 0 et de la zone 1 de Biarritz. Ce n'est pas tous les jours que l'on se retrouve sur les toits de l'hôtel du Palais. Tous les points techniques

ont été méticuleusement étudiés afin de parer toute difficulté le jour venu d'une intervention. J'ai pu tout au long de cette journée apprécier le grand professionnalisme des officiers engagés et de leurs effectifs.

Pendant la mission, nous avons beaucoup apprécié cette synergie entre nos moyens nautiques et notre détachement de montagne, ce qui nous a permis de détecter ces 13 personnes à partir de la baie et de les contrôler sur les hauts de Biarritz. Nous avons même maintenu nos quatre nageurs-sauveteurs C.R.S. sur la plage centrale afin de couvrir cette zone sensible.

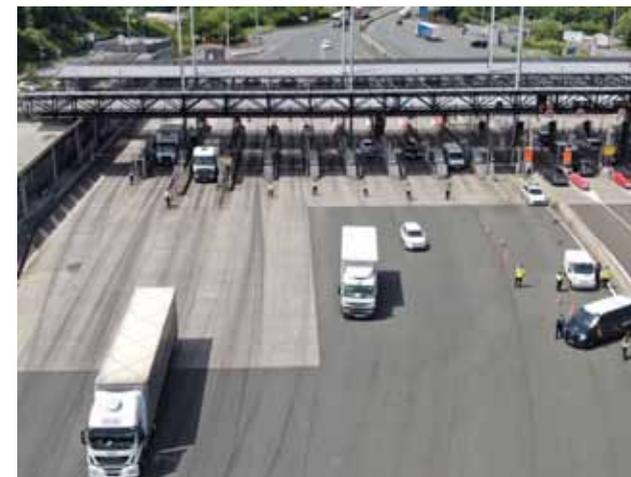
Nos moyens spécialisés se sont également enrichis de l'apport des effectifs de plusieurs unités motocyclistes zonales. Au total, 104 motocyclistes ont assuré les nombreuses escortes tout au long de ces journées, avec comme point d'orgue, l'escorte du chef indien Raoni par quatre effectifs de la Section Motocycliste d'Appui de la C.R.S. Autoroutière Aquitaine le dimanche 25 août depuis Bordeaux jusqu'à Biarritz. Un grand moment !

S.O. : Quelles ont été les possibilités de communiquer sur ces moyens nautiques ?

P.G. : Nous avons eu l'opportunité de communiquer auprès de Cnews, L.C.I. et BFM TV, sans oublier France Info et Sud-Ouest. Le grand quotidien régional a même utilisé une photographie d'une de nos embarcations avec, en toile de fond, la baie de Biarritz, afin d'illustrer la une du journal sur le G7. Nos effectifs à bord de nos embarcations ne sont pas passés inaperçus !

Ce G7 nous aura permis d'investir de nouveaux champs opérationnels avec succès. Je tiens à rendre hommage à près de 200 effectifs qui ont accompli avec dévouement cette mission extraordinaire. Les C.R.S. étaient partout dans la ville, du battant des lames aux sommets de Biarritz...

La cité judiciaire D'HENDAYE



Le Trait d'Union a rencontré Alain Cocoynacq de la CSP Bayonne, qui a œuvré au sein de la "Cité judiciaire" d'Hendaye. Il nous présente ce dispositif judiciaire exceptionnel.

Alain, peux-tu rapidement te présenter ?

Capitaine de Police depuis 9 années, en Poste depuis 4 années au Commissariat de Police de Bayonne en qualité de Chef de groupe URJ (Unité de recherches Judiciaires regroupant le groupe

criminel d'atteintes aux personnes et aux biens), j'ai été sollicité pour participer au Bureau de Liaison et de Synthèse de la cité de traitement judiciaire à Hendaye pendant le Sommet G7.

Quel fut ton rôle lors de cet évènement ?

Exerçant les fonctions habituelles de Chef d'un groupe d'enquêteurs au sein du Commissariat de Bayonne, il m'a été demandé d'intervenir pendant le sommet G7 en intégrant la cité de traitement judiciaire d'Hendaye, déployée depuis le contre-sommet.

La mission des Officiers en poste dans cette cellule (B.L.S) était exposée dans une fiche-mission parfaitement renseignée.

La "Cité judiciaire" de Hendaye était le principal centre d'accueil des personnes interpellées





pendant le contre-sommet et le sommet du G7. D'une capacité de 66 à 81 places de GAV et disposant de 14 bureaux dédiés aux placements en GAV, de 18 bureaux d'audition, de 3 locaux de signalisation, répartis dans trois bâtiments distincts. Son bon fonctionnement a reposé sur la capacité des officiers à diriger et coordonner l'activité des enquêteurs, répartis en 5 groupes de travail, à prises décalées) et à faire remonter l'information vers le Poste de Commandement Interministériel (P.C.I) et le Parquet du TGI de Bayonne

Comment avez-vous préparé ou appréhendé la montée en puissance, ou la préparation du G7 ?

Les informations qui nous ont été communiquées par les différents services du Renseignement, relayées par les réseaux sociaux, les médias et les craintes populaires des résidents et commerçants de la cité balnéaire laissaient à craindre un mouvement contestataire de grande ampleur. Le dispositif sécuritaire programmé semblait être à la hauteur des estimations envisagées, néanmoins nous avons le sentiment que le volet "traitement du judiciaire" n'avait pas été suffisamment pris en compte.

À quoi vous attendiez-vous pour le G7, à Biarritz, fin août ?

Nous nous attendions à un mouvement contestataire très important, tant pendant la phase

du contre-Sommet que pendant le Sommet en lui-même. Le dispositif judiciaire de la cité Hendayaise était dimensionné pour avoir à traiter environ 400 gardes à vue entre le 18 et le 28 août 2019. À l'approche des événements, et au fil des jours et de la transmission d'informations, nous avons découvert l'aspect abouti du dispositif judiciaire.

Comment as-tu vécu le week-end du G7 ? Quels ont été les temps majeurs à ton avis ?

Au moment du Sommet G7, j'avais pris mes fonctions à Hendaye, sous le commandement d'un commissaire Chef de Service, Monsieur Lortet Éric, avec pour mission de coordonner l'activité des 5 groupes judiciaires ayant à leur tête un officier secondé d'un major et composés chacun, de 37 enquêteurs et 3 personnel IJ. Nos missions : faire remonter les informations relatives à l'état des gardes à vue en cours au PCI et au Parquet.

Les temps majeurs du déroulement du G7 ont été, pour ma part, les interventions de police réalisées dans la soirée du vendredi 23 Août 2019 sur la commune de Urrugne, avec de nombreuses interpellations réalisées, visant des personnes regroupées en vue de commettre des actes de violences ou de dégradations. Ces interpellations ont, semble-t-il, tempéré, voire refroidi, les velléités de nos opposants dont les meneurs avaient été écartés.

Quel a été l'impact du G7 sur tes rythmes de travail et de repos ?

La succession d'événements de grandes ampleurs, les fêtes de Bayonne, suivi du contre-sommet du G7 et du Sommet à proprement parlé, ont conduit notre hiérarchie à adapter nos horaires et cycles de travail. Ainsi, depuis le 23 juillet 2019 (date du début des fêtes de Bayonne)

jusqu'au 27 août 2019 (date du levé du dispositif judiciaire spécifique), il ne m'a été permis de me reposer que 3 jours, et les jours se sont succédé avec essentiellement des prises de service décalées (06 h 00 -14 h 00 ou 14 h 00-22 h 00). La fatigue était présente, de même que le stress, néanmoins, le bon déroulement de nos missions nous a permis de "gérer" les situations avec calme et sérénité.

Quel bilan, finalement, tires-tu du G7 ?

Le bilan est très positif.

Le dispositif judiciaire était dimensionné pour avoir à traiter en masse les personnes interpellées. Le travail colossal, réalisé en amont par le Cne Éric Poustis de la BSU de St-Jean-de-Luz, a permis un déroulement parfait des opérations, avec un nombre de dossiers traités inférieur à tous les pronostics. L'implantation au sein de la Cité judiciaire d'Hendaye d'Officiers "locaux" (1 Cne de la CSP Bayonne sur le créneau 06 h 00-14 h 00, 1 Cne de la CSP Biarritz sur le créneau 14 h 00-22 h 00, 1 Cne de la CSP St Jean de Luz sur le créneau 22 h 00-06 h 00) a permis un maillage pertinent des transmissions des informations auprès du PCI sis au collège FALL de Biarritz et du Parquet local.

La mise en place de ce dispositif à l'aube du contre-sommet (période de rodage) a permis aux Officiers en charge des différents groupes d'appréhender les missions qui étaient les nôtres (au B.L.S) durant le sommet G7, puisque ces derniers étaient aguerris à ce type d'emploi avant le Sommet G7, et relégués par la suite à des missions de chefs de Groupe.

Une problématique liée à l'intervention des avocats lors des gardes à vues a été soulevée, et traitée conformément aux instructions relayées par le Parquet de Bayonne, privilégiant l'intervention d'un avocat commis d'office du Barreau de Bayonne en cas d'impossibilité manifeste pour l'avocat désigné d'accomplir ses missions.



Quel regard portes-tu sur ton action, ton rôle et celui de ton service lors de cet événement ?

De manière générale, l'aspect judiciaire du volet G7 (contre-sommet et Sommet) a été très fonctionnel. Les effectifs du Corps d'encadrement étaient très motivés et prompts à traiter les procédures judiciaires avec efficacité et célérité. Les Officiers encadrants ont assuré parfaitement les missions confiées. Les outils de travail (assistance H24 de l'IJPJ, du SRIIT, des services de l'Identité Judiciaire d'Ecully...) mis en œuvre à l'occasion du G7, ont permis de mener à bien les enquêtes judiciaires dans les temps impartis des gardes à vue, parfois prolongées.

Le B.L.S, dans lequel j'ai officié durant le Sommet du G7, était un organe coordonnateur important qui a assuré la liaison entre tous les intervenants. La bonne structuration des équipes et la bonne organisation du service étaient soulignées par l'ensemble de la chaîne des fonctionnaires ayant eu à œuvrer pour le déroulement des enquêtes.

À titre personnel, j'ai eu plaisir à participer à cette structure et remercie à nouveau le Commissaire Calia, le Capitaine de Police Éric Poustis, secondé de Monsieur Dominique Baton, pour la conception et la mise en place de la structure judiciaire hendayaise, luzienne et Bayonnaise.



Le renseignement territorial à pied d'œuvre



Le renseignement territorial à pied d'œuvre Pierre Badiolle, Commandant Divisionnaire de police, chef du SDRT 64, présente au Trait d'Union les missions qui furent dévolues au renseignement territorial dans la préparation du sommet et lors de sa tenue.

Pierre, peux-tu te présenter auprès de nos lecteurs ?

Issu de la 38ème promotion des inspecteurs de police (sortie 1992), j'ai débuté ma carrière à la DDSP 92 (Ciat La Défense, UPJA à l'époque) où je suis resté 6 ans. J'ai ensuite poursuivi mon parcours à la DCRG (2 ans) puis à la DCSP (5 ans) et à la DGPN (Cabinet du DGPN, 5 ans). J'ai ensuite été muté au SSI Madrid (Espagne) où, durant quatre ans, j'ai été ODL auprès de la Garde Civile. J'ai ensuite rejoint le SRT Bayonne fin 2012 et, depuis le 1er août dernier, j'ai été nommé à la tête du SDRT 64.

Quel est ton cœur de métier et l'action de ton service lors de cet événement ?

Je dirigeais alors le SRT de Bayonne composé de 10 fonctionnaires. Ce service de renseignement a la particularité d'être situé en Pays basque où le nationalisme basque est très prégnant malgré la

fin de la violence annoncée par ETA en 2011, et la dissolution du groupe terroriste basque espagnol au printemps 2018. Terre traditionnelle de contestation, le SRT bayonnais suit tous les mouvements en lien avec cette thématique complexe en sus des dossiers "traditionnels" dévolus au RT : économie, social, thématiques sociétales, la radicalisation islamique, et depuis novembre 2018, la contestation dite des "gilets jaunes".

Concernant le G7, j'ai été chargé du dossier dès le mois de juillet 2018, quelques jours après l'annonce par M. Le Président de la République, de la tenue du sommet à Biarritz. J'ai été le point de contact unique s'agissant du RT, des autorités préfectorales et policières locales mais aussi du SZRT 33 et du SCRT (notamment de la Cellule d'Analyse des Risques ou CAR).

Globalement, en amont, ma mission a été de quantifier le nombre de renforts, de préparer la logistique, mais aussi de participer à l'évaluation

de la menace centralisée par la CAR. S'agissant de cette dernière mission, le Pays basque étant un territoire si atypique et complexe, la CAR s'est beaucoup appuyée sur notre expertise afin de parfaire son évaluation.

Durant le sommet du G7, j'ai été missionné comme responsable de la cellule renseignement au PCI biarrot : cette cellule regroupait l'ensemble des services de renseignement de la PN mais aussi du Ministère de la Défense : DGSI, SDAO (GN), UCLAT, DRSD (Défense) et bien entendu le RT. Un représentant de la Direction de la Coopération Internationale (DCI) était présent. À ce sujet, nous avions obtenu grâce au SCRT et la DCI, la présence de policiers allemands, espagnols et d'Europol, ce qui fut d'une extrême utilité eu égard la présence "d'adversaires" en provenance d'Allemagne, et d'Espagne essentiellement. La présence du chef de la DNRA (service opérationnel du SCRT) et de son adjoint au sein du PCI fut aussi d'une importance capitale dans la transmission des informations en provenance du terrain (renseignement extrêmement opérationnel) mais aussi en matière pré-judiciaire (interpellation de plusieurs individus français étrangers munis de matériel, détection d'un local subversif...).

J'avais pour tâche d'établir une synthèse des éléments communiqués à l'ensemble des services en provenance du terrain (le RT n'avait pas moins de 420 effectifs en renfort) à destination du chef de la CAR présent dans la salle de commandement, voire de décision. Nous communiquions aussi en temps réel lorsque des renseignements stratégiques parvenaient à la cellule renseignement. Enfin, j'étais chargé de faire parvenir ces renseignements aux responsables de l'Ordre Public en temps réel afin que le dispositif soit adapté en permanence en fonction des événements et des déplacements des contestataires.

Comment avez-vous préparé la montée en puissance du dispositif G7 ?

L'ampleur de la tâche qui m'attendait m'a, je le reconnais, quelque peu préoccupé. Après l'annonce du lieu du déroulement du sommet du G7 je ne savais pas par quel "bout" commencé. Aussi, je remercie encore le collègue caennais que



j'avais contacté et qui m'avait indiqué comment il avait préparé les cérémonies du 70ème anniversaire du Débarquement : la tâche s'avérait en effet d'une ampleur que je n'avais pas imaginée.

J'ai alors, dès le mois de septembre 2018, adapté le service (10 fonctionnaires) à cette future échéance : mon adjointe, le Capitaine Céline Abela, allait prendre en charge toutes les missions traditionnelles du RT afin que je puisse me concentrer sur la préparation du sommet du G7 : je l'en remercie encore.

En revanche, nous ne savions pas à cette époque que le service allait être très fortement impacté par le mouvement des gilets jaunes, un mouvement jusqu'alors inconnu surtout par sa forme de contestation.

Je constituais trois groupes : l'un chargé exclusivement des missions de renseignement et d'évaluer la menace : à ce titre tous les moyens techniques de recueil de l'information ont été utilisés. Nos relations locales avec les autorités espagnoles et notamment de la Garde Civile par le truchement de son Officier de liaison, Alfonso C., furent d'une utilité incontestable à l'évaluation de la menace en provenance du Pays basque, ou de la Catalogne espagnole, autres territoires de contestation permanente et d'ultra violences par le passé (En Guipuzcoa, province basque espagnole en zone frontalière, on se rappellera qu'ETA avait assassiné 100 gardes civils).

Le second groupe était chargé de "préparer le terrain" au service opérationnel de la DNRA (ou du SZRA 33) : repérage et détection des lieux les plus adaptés aux surveillances, prise de contacts avec une centaine de commerces ou d'entreprises sensibles... : un travail long et fastidieux qui s'avéra payant puisque toutes manifestations ou tentatives d'actions violentes eurent lieu dans les secteurs préalablement déterminés par le RT bayonnais.



Le troisième groupe était chargé de l'épineux et complexe dossier de la logistique en partenariat, entre autres, avec l'UCGE (détermination des lieux d'hôtellerie pour les 422 renforts notamment). Il était chargé également du criblage des habitants en zones 1 et 2, soit près de 32 000 criblages réalisés (avec le support du SCRT).

Enfin, il s'est dédié à effectuer du carroyage de façades d'immeubles en Z1, tâche également fastidieuse, et à la préparation des dossiers remis aux renforts (environ 70 dossiers remis aux différents responsables de zones).

Son rôle a été essentiel dans l'accueil des collègues lors du sommet, des réglages ayant dû être faits in situ au Jai Alai biarrot (quelques petits couacs à régler, j'allais dire normaux pour un tel événement) où même la secrétaire du service a été mise à contribution pour les guider.

À quoi t'attendais-tu pour le G7, à Biarritz, fin août ?

Deux sentiments m'animaient : tantôt j'étais optimiste, tant le service d'ordre mis en place était conséquent et que la zone de Biarritz était difficilement accessible (avec la mise en place de contrôles en amont, les fermetures des gares, les suspensions de dessertes des lignes de bus etc..) tantôt préoccupé, car certains indicateurs montraient une montée en puissance de la mobilisation (nationale et internationale) de l'UG violente. Je revoyais les images du sommet de Hambourg de 2017 avec ses graves incidents et ses très nombreux blessés chez les forces de l'ordre.

Cependant, le RT de Bayonne entretenant de très bonnes relations avec les leaders de la contestation (Bizi notamment mais aussi les mouvements de soutien aux prisonniers basques d'ETA), ils nous garantissaient qu'ils allaient tout faire pour que les manifestants soient contrôlés. Nous savions que les mouvements de type "black bloc" n'allaient pas recevoir un accueil favorable

de la part de la contestation locale. Il était hors de question que ces groupes ultra violents s'en prennent à Bayonne (et notamment au quartier dit du "Petit Bayonne" fief de la mouvance altermondialiste et nationaliste basque locale).

Enfin, le Pays basque est pour toutes les mouvances contestataires un exemple de territoire de lutte. À quoi bon casser Bayonne (puisque Biarritz était inaccessible) et discréditer la contestation locale ?

Je pense qu'en partie, outre le gros dispositif de maintien de l'ordre mis en place et l'action déterminante du renseignement, le rôle joué par certaines personnalités locales a influé, en partie, dans ce succès obtenu.

Comment as-tu vécu le week-end du G7 ? Quels ont été les temps majeurs à ton avis ?

J'en envie de dire que toute la durée du G7 a constitué un seul et unique temps majeur : les dirigeants des sept premières puissances mondiales (hormis la Russie et la Chine) présents à Biarritz, ce n'est pas anodin. Et je ne parle pas des 25 autres pays invités (dont l'Iran).

Je retiendrai le rôle du RT (avec un travail remarquable de la DNRA et de ses antennes déconcentrées) dans ses activités pré-judiciaires qui, dès le mercredi 21 août a permis, dans deux affaires, la neutralisation (en partenariat avec la PJ de Bayonne), lors de deux opérations, d'éléments appartenant à la mouvance "black bloc" sur les localités de Dax et Bayonne. Le vendredi soir 23 août à Urrugne idem. De même des individus qui faisaient l'objet d'IAT (Interdiction Administrative de Territoire) ont été interpellés en France (zone d'Hendaye notamment) grâce à l'excellence du niveau de la coopération franco-espagnole voire franco-allemande. Des représentants d'Europol présents au PCI (le SCRT/CAR avait obtenu leur présence) ont aussi contribué à ces interpellations grâce à leurs moyens techniques.

Les spotters (physionomistes issus des services de renseignement étrangers partenaires) reconnaissaient des individus interdits de présence dans l'hexagone et nous l'indiquaient : nous n'avions plus qu'à communiquer ces renseignements

aux responsables de l'OP et il était procédé à leur interpellation : je me souviens d'un signalement qui nous avait été communiqué par nos collègues ibères et, 10 min après, l'individu était contrôlé par un équipage de la BAC et interpellé après vérifications de sa situation.

Ce que je souhaite mettre en exergue également, c'est le lien constant que nous avons eu avec les officiers de la DDSP 64, qui ont pu, grâce aux renseignements fournis, adapter sans cesse leur dispositif et, à chaque fois, nous avons toujours un temps d'avance sur les manifestants notamment ceux qui avaient des velléités d'en découdre.

La manifestation du samedi 24 août dans Bayonne et celle le lendemain dimanche 25 août, illustrent parfaitement ces relations directes entre le responsable de la cellule renseignement et celui chargé du MO, et ce, toujours en temps réel.

Enfin, je garde aussi en mémoire l'excellent état d'esprit de tous les collègues de Bayonne qui n'ont jamais rechigné à effectuer des vacations de près de 12 h 00 par jour et cela dès le 19 août. Toujours dans la bonne humeur et le volontarisme. De même, les collègues en renfort ont toujours été d'un excellent état d'esprit et furent très professionnels passant les informations du terrain de manière régulière.

Quel a été l'impact du G7 sur vos congés ou cycles de repos ?

C'est simple : localement 100 % des effectifs étaient présents dès le 15 août et, depuis la fin du mois de juin, nous étions à 70 % de taux de présence. Nous connaissions le défi qui se présentait à nous et nous nous sommes donc retroussés les manches dès le mois de février 2019.

Quel bilan tires-tu du G7 ?

Le lundi 26 août vers 15 h 00, je me souviens de l'ambiance qui régnait au PCI : une ambiance de réussite, et de fierté (je ne citerai pas Robert Duvall dans Apocalypse Now (les anti-G7 évoquaient l'Apocalypse sur Biarritz) qui parle de l'odeur de la victoire). L'expression « on l'a fait ! » revenait tout le temps entre nous, notamment entre les officiers et commissaires districaux qui travaillaient sur le G7 depuis plus d'un an.



Donc un bilan très positif, notamment pour la partie renseignement : j'ai même eu l'impression que nous étions enfin reconnus pour notre travail et j'en étais très fier. Un succès à mettre d'ailleurs au crédit de l'ensemble des effectifs hexagonaux du SCRT qu'ils soient effectifs traditionnels RT, qu'ils soient spécialistes de l'opérationnel (DNRA et les SZRA notamment) ou qu'ils soient analystes à la CAR.

Quel regard portes-tu sur votre action, votre rôle et celui de ton service lors de cet événement ?

Malgré la joie d'avoir pu vivre un tel événement, unique dans la carrière d'un policier, j'en suis sorti éprouvé psychologiquement mais aussi physiquement : je me souviens encore des réunions quotidiennes à 08 h 00, toujours dans la bonne humeur et la convivialité, avec l'équipe de la cellule opérationnelle bayonnaise (entre autres, les représentants DGPN, le CD Benoît Desmartin, PAF, le Commandant Chrystel James, DGGN le Colonel Furmanek, MM. Emmanuel Poujade et Patrick Avezard de la sous-préfecture, et nos amis sapeurs-pompiers du SDIS 64) dirigée par M. le Sous-Préfet S. Costaglioli.

Tous les services ont travaillé dans le même sens afin d'obtenir le succès connu. Point de contact local pour le renseignement, j'ai participé à des dizaines d'autres réunions (COFIL, PCI, Renforts etc.) et donc, engendrant des commandes et des chantiers, mais je redis encore l'incroyable activité déployée par les neuf autres collègues bayonnais : Louis Ferdinand, Othilie, Sergio, Fred, Guigui, Christophe, le Dach, Marie, et la cheffe Nathalie.

Ce sommet et sa préparation resteront une de mes meilleures expériences professionnelles après, notamment, mon passage à Madrid comme officier de liaison à la Garde Civile.

Connaissez-vous vraiment la Police ? Découvrez l'histoire contemporaine et populaire de cette institution au travers de ses témoignages, uniformes, matériels et véhicules. Grâce à nos partenaires de l'Amicale Police et Patrimoine, vous retrouverez désormais dans chaque numéro du Trait d'Union une chronique historique pour mieux comprendre la maison Police.

SOUVENONS-NOUS : l'histoire des feux rouges



installa les premiers feux de signalisation électriques. Ces signaux à deux couleurs étaient actionnés par un policier installé dans une cabine et une sonnerie retentissait lors des changements. On notera de telles installations à Salt Lake City et, en 1920, à Détroit.

En France, le premier feu a été installé à Paris, le 5 mai 1923 (soit 40 ans après l'invention de l'automobile) au croisement des boulevards St-Denis

et Sébastopol. Il était uniquement rouge et muni d'une sonnerie. Son inventeur était Léon Foenquinos, qui le décrivait ainsi en 1920 : « on installera, aux angles de croisements de rues, des poteaux ayant 3 m de hauteur, sur lesquels seront fixés des signaux électriques lumineux et sonores ». Les feux vert et orange n'apparaîtront que 10 ans plus tard.

Après Paris, les grandes métropoles européennes emboîtent le pas : Berlin en 1924, Milan en 1925, Rome en 1926, Londres en 1927, Prague en 1928, Barcelone en 1930. Et le système s'exporte même à Tokyo en 1931.

Quelques décennies plus tard, c'est aux États-Unis, et précisément à Cleveland, dans l'Ohio, que vers 1914, "l'Américan Traffic Signal Company"

La première convention sur l'unification de la signalisation routière se tient à Genève le 30 mars 1931. L'objectif est alors "d'augmenter la sécurité du trafic par route et de faciliter la circulation routière internationale par un système uniforme de signalisation routière". Elle est reprise le 11 juillet 1938 en France par une circulaire des Ministères de l'Intérieur et des Transports, puis en 1963 par un arrêté qui en précise les conditions d'utilisation et d'implantation.

Les feux piétons, quant à eux, apparaissent en 1955, et c'est en 1974 que sont précisément définies la forme des figurines et leur couleur. En 2000 enfin, les ampoules de nos feux sont remplacées par des diodes électroluminescentes.

À noter qu'on recense environ 30 000 feux tricolores en France.

Dans les années 1980, le Préfet de police de Paris, Guy Fougier, tenta de développer le système Multafot qui est un dispositif permettant de flasher les véhicules qui grillaient le feu rouge. Mais la législation concernant le numérique n'existait pas encore. Les installations sur les carrefours nécessitaient de coûteux travaux de génie civils, et le dossier d'implantation devait



consulter la quarantaine de concessionnaires de la voie public (Edf, chauffage urbain, parcs et jardins...), très souvent réticents, sinon même hostiles. Ces difficultés ont vite rendu impossible l'installation des dispositifs là où ils étaient nécessaires, et seuls 6 pylônes furent installés, dont un sur le Boulevard Sébastopol, à l'endroit même où le premier feu fut installé, 60 ans plus tôt ! Ces problématiques furent résolues bien des années plus tard et de nos jours près de 1 000 radars sont implantés sur les feux rouges.

Pour en savoir plus vous pouvez-vous rendre sur le site internet de l'Amicale Police Patrimoine : <http://www.amicale-police-patrimoine.fr>

Dominique CHAGROT
Président de l'Amicale Police et Patrimoine



Premier feu unicouleur ROUGE à commande manuelle place de l'Opéra à Paris vers 1930

Prolongation jusqu'au
31 décembre 2019

LYRIASANTÉ
LYRIASALAIRE
**2 MOIS
OFFERTS**

Pour souscrire, rendez-vous

→ sur mgp.fr
→ ou au 09 71 10 11 14

Offre soumise à conditions
valable du 02/09 au 31/12/2019*

50€
OFFERTS
PAR ENFANT*

INCLUDE L'OPTION
MGPPROTECT
Le service qui me rend
introuvable

POLICE NATIONALE

DOUANE

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

ADMINISTRATION PRÉFECTORALE

Unéo, MGPEt GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

MGP

LA MUTUELLE DES FORCES DE SÉCURITÉ

mgp.fr — 09 71 10 11 14 (numéro non surtaxé)

*Conditions dans le règlement de l'offre de rentrée disponible sur demande en agence, sur demande écrite auprès du siège administratif de la MGP (8, rue Thomas Edison - CS 90059 - 94027 CRETEIL CEDEX) ou sur mgp.fr.

Mutuelle Générale de la Police - immatriculée sous le n° 775 671 894 - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité 10, rue des Saussaies - 75 008 PARIS - Communication 10/2019 - Document non contractuel à caractère publicitaire.

ADHÉSION 2019

**SYNERGIE
OFFICIERS**

BULLETIN D'ADHESION 2019

CFE
CGC

MATRICULE : _____ NOM : _____ PRENOM : _____

Grade : _____ Date de naissance : _____

Date de nomination : _____ Adresse domicile : _____

Direction : _____

Service d'affectation : _____ Portable : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____

RECEVEZ NOS PUBLICATIONS

E-mail prof. : _____

E-mail personnel : _____

GRADES	COTISATION (1) SYNERGIE- OFFICIERS	COTISATION (2) avec adhésion CFE-CGC	Règlement par prélèvement automatique	
			(1)	(2)
Elève	10 €	---	---	---
Stagiaire	15 €	85 €	---	---
LIEUTENANT CAPITAINE	85 € 115 €	155 € 185 €	7,60 € 10,10 €	13,40 € 15,90 €
COMMANDANT	140 €	210 €	12,20 €	18,00 €
COMMANDANT DIVISIONNAIRE & DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL	160 €	230 €	13,85 €	19,70 €
Retraité	50 €	110 €	4,60 €	9,50 €
Veuve	15 €	---	---	---

NOTA : la cotisation syndicale est déductible de l'impôt sur les revenus à hauteur de 66% de son montant.

Exemples de montants restant à la charge de l'adhérent après déduction fiscale : Lieutenant 26 €, Capitaine 38 €, Commandant 46 €.

La cotisation annuelle de SYNERGIE-OFFICIERS est exigible en début d'année, elle comprend obligatoirement : l'abonnement au Trait d'Union (10 €), la cotisation syndicale, l'assurance décès de l'adhérent, (y compris hors service) fonctionnaire de Police actif ou retraité, à jour de cotisation au 31 mars, qui sera réglée à l'ayant droit légal ou désigné nommément par lui.

Le prélèvement automatique : Joindre une autorisation de prélèvement SEPA datée et signée accompagnée d'un RIB.

Les sommes indiquées, sont calculées pour un échelonnement sur 12 mois et sont valables pour une adhésion avant le 15 janvier.

Le renouvellement d'adhésion s'opère automatiquement par tacite reconduction.

Pour une adhésion, ou un renouvellement d'adhésion en cours d'année, après un 1^{er} prélèvement d'ajustement calculé en fonction du nombre de mois écoulés, le montant de la mensualité reste ensuite identique jusqu'au 31 décembre.

Toute adhésion souscrite en cours d'année est due dans son intégralité.

Fait à _____ Le _____ Signature _____

SYNERGIE-OFFICIERS
3 boulevard du Palais, 75004 PARIS - 01 40 13 02 85 - bureau.national@synergie-officiers.com
(affilié CFE-CGC)

**SYNERGIE
OFFICIERS**

**RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES OFFICIERS
SUR NOTRE COMPTE TWITTER
@PoliceSynergie**

NOUVEAU

twitter

**ET SUR NOTRE SITE INTERNET
www.synergie-officiers.com**



SYNERGIE-OFFICIERS

03 boulevard du palais 75004 PARIS

01-40-13-02-85

bureau.national@synergie-officiers.com

twitter : @PoliceSynergie